

INSTALLATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SEANCE PLENIERE DU 17 NOVEMBRE 2008

Intervention de Jean-Joseph Régent Président du Conseil de développement

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à tous,

C'est en situation d'invalidé, privé de l'usage temporaire d'une jambe, que je vous accueille. C'est une expérience utile pour rester attentif aux conditions de l'existence des handicapés de toutes natures, dans la vie quotidienne de notre société.

Nous ouvrons aujourd'hui le troisième cycle du Conseil de développement de Nantes Métropole. Dans le langage des technologies de l'information, nous installons aujourd'hui le Conseil de développement version 3.0. C'est une étape nouvelle que je pense importante pour le Conseil de développement mais aussi la Communauté urbaine de Nantes.

La première étape se situe en 1996 avec le lancement de la Conférence Consultative d'Agglomération qui fut la première expérience de ce genre, avec Lyon, dans un grand centre urbain. Il faut rappeler le caractère novateur de cette initiative de J-M Ayrault dans un temps où les notions de "démocratie participative" ou "d'expression citoyenne" étaient peu en usage.

La seconde étape se situe en 2001 avec la transformation en Conseil de développement, suite à l'application de la loi Voynet. Un texte officiel

venait, en fait, conforter une pratique existante. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nous faisons déjà du Conseil de développement bien avant la loi.

Tout au long de cette période, le Conseil de développement a accompagné la construction de l'intercommunalité jusqu'à son aboutissement, avec la création de la Communauté urbaine. **J'insiste sur ce point car il me paraît important : le Conseil a été un outil de la bonne gouvernance d'un territoire qui a évolué en permanence.**

Pour préparer la troisième étape de notre évolution, la Communauté urbaine a demandé au Conseil de formuler ses propositions. Nous l'avons fait en toute liberté et avons eu la satisfaction, il faut le souligner, de voir nos préconisations reprises dans leur quasi-intégralité.

La mise en œuvre de ce nouveau Conseil de développement s'appuie donc aujourd'hui sur plusieurs éléments :

– d'abord, le renouvellement de la composition

En plus de l'augmentation du nombre des institutions et associations, nous avons procédé à un appel à candidatures pour constituer un collège de citoyens « **engagés volontaires** ».

Cette innovation correspond à plusieurs objectifs :

- en premier, mieux percevoir les évolutions des modes d'engagement citoyen en recrutant des citoyens particulièrement motivés.
- ensuite renouveler et parfaire notre composition : nous avons pensé nécessaire d'intégrer davantage de jeunes, de femmes, d'actifs.

Plus de 250 personnes ont manifesté leur intérêt pour cet appel et environ 75 ont formalisé leur candidature. La plupart sont ici ce soir parmi nous et je veux les saluer pour leur engagement en leur souhaitant la bienvenue.

Je salue également les nouvelles associations qui nous ont rejoint en les assurant de notre attention à leur bonne intégration au Conseil. Nous accueillons par ailleurs, les représentants des structures participatives communales. Pour bien identifier cet important renouvellement, des listes de membres sont à votre disposition pour vous permettre de plus aisément appréhender la nouvelle composition du Conseil.

Ce renouvellement du Conseil ouvre une nouvelle phase de nos activités, à un moment de grande perturbation des activités financières et économiques sur la planète. Nous aurons à acter, à notre échelle, les conséquences actuelles et à venir de celles-ci et, parallèlement, à intégrer les apports des nouveaux membres et de leurs problématiques. Notre méthode de travail antérieure sera naturellement conduite à évoluer et j'appelle tous les membres à participer à cette recherche d'adéquation de notre démarche aux nouvelles conditions de notre existence.

Les récentes et graves perturbations survenues dans le monde financier américain et international et leurs conséquences dans la vie économique mondiale ont entraîné une déstabilisation d'un certain nombre d'activités qui nous concernent directement. À l'importante évolution de nos modes de vie et de nos mœurs résultant du développement continu des nouvelles technologies, vient s'ajouter cet ajustement brutal à des conditions nouvelles d'organisation de la vie financière et économique du monde qui seront déterminantes pour les prises de position des grands acteurs mondiaux.

— Un second élément important concerne la relation avec les élus

Toutes les structures participatives rencontrent ce souci commun : celui de la relation avec les élus. Nous voulons conserver notre indépendance de pensée et de débat et dans le même temps nous souhaitons voir prendre en compte nos avis et propositions dans la décision publique.

Désormais nous gérerons cette contradiction dialectique par une relation avec la Communauté urbaine formalisée prévoyant :

- une intervention annuelle devant le Conseil de la C.U.
- un séminaire tous les deux ans, avec l'ensemble des élus de l'Agglomération sur un certain nombre de grands thèmes territoriaux

Ajoutés aux contacts à divers niveaux que nous entretenons avec les élus dans le cadre de nos travaux, ces dispositifs de rencontre et d'échanges seront de nature à favoriser des relations plus consistantes, et par elles, une meilleure intégration de la participation citoyenne.

— un point très important sur lequel je veux insister : c'est celui de l'élargissement de nos missions

C'est là un point qui me paraît consolider la démarche politique, initiée il y a maintenant 12 ans. Nous souhaitons d'abord que les saisines de la Communauté urbaine soient plus nombreuses et nous avons le désir d'être plus présents sur les grands dossiers communautaires : je pense notamment aux grandes questions d'urbanisme, comme celle de l'île de Nantes par exemple mais aussi à tous les grands projets qui modifieront le visage de l'Agglomération. Par la qualité de ses travaux, le Conseil a acquis une légitimité à développer son expression plus fortement dans la vie locale. Notre objectif est d'aider les élus dans leur tâche, non pas pour simplement commenter avec bienveillance leurs actions, mais en leur fournissant, au bon niveau, des éléments de réflexion qui contribueront significativement à la mise en œuvre de projets modernes et anticipateurs, moteurs d'un développement social harmonieux.

Nos travaux antérieurs et nos relations avec les structures proches nous ont conduit à donner une nouvelle dimension territoriale à notre réflexion. L'attraction de la métropole nantaise et son bassin de vie dépasse aujourd'hui largement les frontières du périmètre administratif de la Communauté urbaine et de ses 24 communes.

L'aire urbaine s'étendait au recensement de 1999 à 82 communes. Selon les travaux de l'Agence d'urbanisme, cette aire urbaine dépasserait aujourd'hui très largement les 100 communes.

C'est à ce niveau que se sont aujourd'hui établis les éléments constitutifs du grand ensemble de vie et d'intérêts qui s'est constitué au fil de ces dernières années. C'est à ce niveau que doit être recherchée la plus grande cohérence du développement économique et social à venir.

Par ailleurs, l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence territoriale pour les profanes) Nantes-St Nazaire a permis de construire un nouveau dialogue avec les intercommunalités de Coeur d'estuaire, Loire et Sillon, Erdre et Gesvres et CARENE. Il est apparu que les Conseils de développement ont d'ailleurs joué un rôle important dans l'animation du débat public à ce propos. Nous sommes conduits à penser que les Conseils ont été quasiment le "seul lieu" du débat public.

Nous observons que le dialogue territorial prend forme également dans l'élaboration du SCOT du Pays de Retz, dont est chargée l'AURAN et dans celle des autres SCOTs de l'aire urbaine.

Un grand ensemble urbain est en voie de se dessiner et la question de la gouvernance de ce territoire est posée. Ce "Grand Nantes" présente une cohérence globale de ses dispositifs économiques et sociaux et réunit les éléments d'une dynamique qui offre une perspective positive de vie et de développement à ses habitants. C'est aujourd'hui à cette échelle que nous devons réfléchir à un nouveau projet de territoire et développer une grande ambition.

La jonction portuaire de Nantes et St Nazaire a constitué, il y a 40 ans, l'amorce d'une étape du développement territorial avec un projet de constitution d'une métropole rassemblant les deux villes. 40 années plus tard, nous observons une évolution qui a certes beaucoup rapproché les deux Villes mais sans que les conditions, sociologique, économique et

sociale permettent de réaliser concrètement dans un avenir proche une réelle communauté de destin. Une situation qui se satisfait de la poursuite d'une association particulière et privilégiée fondée par le fleuve et les ports.

Nous sommes aujourd'hui dans une autre situation et à une autre époque de l'évolution des territoires où "Nantes Ville historique" a développé une dynamique qui a aggloméré autour d'elle des activités et des dispositifs qui ont permis la constitution d'un grand ensemble urbain et conforté un leadership et un rayonnement qui bénéficie à tous les territoires proches.

Pour ce qui concerne les Conseils de développement concernés, nous engagerons cette démarche en l'ouvrant au niveau des citoyens. Nous souhaitons mettre en chantier un projet de **Conférence citoyenne du Grand Nantes**. L'objectif est de faire apparaître les attentes sociales et économiques dans ce grand ensemble urbain qui constitue aujourd'hui une véritable métropole, forte d'un ensemble humain dynamique.

Les enjeux de la vie collective quotidienne des habitants s'expriment à cette échelle, qu'il s'agisse de déplacements, d'habitat, d'environnement.

Nous vivons une transformation de notre société qui nous questionne sur nos valeurs, nos choix personnels, et la vie dans nos Villes.

Une récente étude d'un Observatoire portant sur les modes de vie urbains dans le monde a montré que partout apparaissaient dans les grands ensembles urbains, quatre éléments clés de la vie en ville, ce sont :

Le coût de la vie, la sécurité, l'environnement et les transports et par ailleurs 2 facteurs d'attachement : la culture et les loisirs.

De telles études contribueront à éclairer notre chemin et nos débats. C'est une grande ambition que nous souhaitons développer. Pour

alimenter notre réflexion, nous continuerons à nous appuyer sur l'Agence d'urbanisme, dont je voudrais saluer ici le nouveau Directeur Général, Thierry Violland avec lequel nous entretenons une excellente relation. Nous mobiliserons aussi le concours de l'Université, et des experts de tous domaines ainsi que de tous ceux qui souhaitent que notre territoire continue de progresser et d'accroître son rayonnement.

Le monde est dans une phase de grande évolution qui nous invite à réexaminer les choix politiques antérieurs et réfléchir sur les voies et moyens qui puissent nous assurer le maintien de nos conditions actuelles de vie. C'est une situation qui donne aux territoires de la vie collective, à leurs projets et ce qui caractérise leur culture, une grande importance. Nous sommes aujourd'hui face aux perturbations mondiales, peut-être plus consciemment solidaires de ce que sera l'avenir, et nous avons pour cela à mobiliser collectivement nos capacités d'analyse et notre créativité en veillant à conserver dans la recherche première de notre prospérité l'harmonie sociale et le respect des Individus.

Face aux incertitudes grandissantes de notre évolution, le Conseil ne rémunère personne, mais offre à tous ses membres la possibilité d'acquérir les éléments d'information et de connaissances qui leur donnent **une plus grande intelligibilité de la situation et facilite leur recherche des voies et moyens de leur adaptation.**

Nous avons à écrire ensemble, entre citoyens libres, conscients de notre solidarité, en laissant au vestiaire nos anciennes manières d'observer et de réfléchir, une contribution à la préparation de l'avenir sous la forme de ce qui pourrait constituer la base d'un **projet de territoire à l'horizon 2020.**

Nous sommes entrés depuis un certain temps déjà dans ce qui sera une nouvelle forme de civilisation. Dans cette voie, veillons à la bonne santé de la vie démocratique et pour cela l'exercice d'une citoyenneté active et responsable est une des conditions principales.

Je suis personnellement heureux que Nantes soit devenu en France, par les travaux de son Conseil de développement une référence dans ce domaine.

Je vous invite donc à poursuivre dans la voie ouverte pour relever ce challenge de la citoyenneté active qui assure les conditions d'une décision publique partagée et le respect de notre éthique de la vie en commun.